

AVIS PUBLIC

ADOPTION – RÈGLEMENTS T-24-01 ET T-24-02

AVIS est par la présente donné, conformément à l'article 146 de la *Charte de la Ville de Montréal, métropole du Québec* (RLRQ, chapitre C-11.4), qu'à la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du lundi 4 décembre 2023 à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement située au 1800, boulevard Saint-Joseph, les règlements suivants seront adoptés :

- ***Règlement décrétant une compensation relative à l'entretien et la propreté pour l'exercice financier 2024 (T-24-01)***
- ***Règlement imposant une taxe relative aux services pour l'exercice financier 2024 (T-24-02)***

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 23 novembre 2023.

Fredy Alzate
Secrétaire d'arrondissement